



PV COMITÉ DIRECTEUR MERCREDI 28 JUIN 2017

Présents : Franck DROS, Michel LEVITRE, Maxime FONTAINE, Anne-Sophie BEAUNIS, François LE SAUX, Cédric MACEDOT, Vincent LEBAS et Charles SOULAS

Excusés :

Invités : Quentin DROS

Secrétaire de séance : Maxime FONTAINE

Lieu : Salle Omnisports La Brotonne (NOTRE-DAME-DE-BLIQUETUIT)

La réunion débute à 18h30 à la salle de sport La Brotonne

Pour cette première réunion du nouveau bureau du club, Franck en tant que nouveau Président précise qu'il ne souhaite pas révolutionner le fonctionnement du club. Il s'est présenté à la présidence pour continuer le développement du club et souhaite que tout le club fonctionne ensemble vers les mêmes objectifs en respectant les rôles de chacun.

Maxime prend ensuite la parole pour demander à ce qu'on suive au mieux l'ordre du jour sans s'éparpiller sur d'autres sujets afin d'éviter les réunions à rallonge. Maxime rappelle que l'ordre du jour est lourd à cause de l'intersaison, il a donc essayé de l'établir de la manière la plus logique possible. Celui-ci est légèrement bouleversé suite à l'assemblée générale du comité qui a eu lieu le vendredi 23 mai. Les séniors féminines ont reçu leur trophée lors de cette soirée pour le titre de champion Excellence Départementale. Ensuite le club a été récompensé sur le Challenge CMCD c'est-à-dire être dans les meilleurs progressions sans avoir eu de dossier de discipline d'ouverts. Cette récompense est un chèque de 300€ chez un équipementier sportif, le chèque est remis à Michel, le Trésorier. Enfin, François a reçu la médaille Bronze du handball pour ses années de service. Maxime remet la médaille à François. Le club a été labélisé « Ecole de hand » lors de la saison 2017-2018.

1. Organisation du bureau

Comme il a été voté à la dernière réunion, Franck Dros a été élu Président du club. Le nouveau Trésorier est Michel Levitre. Quant au Secrétaire, Maxime a été réélu dans ses fonctions. Les trois autres membres assisteront le bureau directeur dans leurs fonctions. Cédric assistera particulièrement Michel à la trésorerie et Anne Sophie assistera Maxime au secrétariat notamment pour les licences des jeunes. Quant à François, il pourra assister Franck notamment sur toutes les réunions du comité ou de la ligue.

Pour ce qui est des réunions du bureau, la fréquence est maintenue à une réunion trimestrielle hors réunions exceptionnelles. Le souhait du bureau est de les faire le 1^{er} mercredi de chaque trimestre à partir de 18h30 afin de limiter la route dans la semaine et cela pourrait permettre aux entraîneurs d'intervenir car ils continueront à être invité aux réunions. Pour ce qui est du baby-hand, les animateurs vont se voir en début de saison afin qu'ils décident entre eux lequel interviendra en réunion. Charles demande au bureau

s'il peut déléguer une joueuse pour venir à sa place en cas d'absence. Le bureau qu'il n'y a pas de problème à ce que Charles délègue.

Pour le fonctionnement du pass'port 76, Henrick s'est proposé pour en continuer la gestion. Michel propose qu'Anne-Sophie assiste Henrick car elle s'occupera en partie des licences jeunes, ce qui est une suite logique du processus. Anne-Sophie est d'accord et le bureau approuve à l'unanimité.

Maxime rappelle que la boîte mail et l'adresse mail a changé. Désormais, l'adresse mail est 5976093@ffhandball.net. La boîte mail sera uniquement accessible par Franck et Maxime. Pour ce qui est de Gesthand, il y a possibilité de créer des comptes individuels. Franck propose que les coachs aient des comptes liés à leur équipe pour gérer les conclusions de matchs ou les reports et voir l'état des licences de son équipe. En revanche, ils ne pourront pas valider les licences. Ceci sera réservé au Secrétaire et au Président. Ces deux derniers auront un accès intégral à Gesthand comme d'habitude. Les entraîneurs approuvent l'idée de Franck qui est elle-même validée par le bureau. Les comptes seront mis en place progressivement cet été.

2. Licences 2017-2018

L'information principale est l'arrivée de l'attestation de santé à partir de cette saison. Il s'agit d'un questionnaire rempli par le licencié sur son état de santé. Ce document est à remplir à la place du certificat médical si celui-ci a été établi après le 1^{er} juin 2016. L'attestation de santé sera expliquée aux licenciés à la rentrée par les membres du bureau.

Le dossier d'inscription a été mis à jour par rapport à celui de la saison dernière. Les principaux changements concernent la page de garde et la fiche de renseignements. Sur la page de garde, il a été ajouté la mention « complété et signé » pour chaque document car beaucoup de licenciés ne signaient pas les documents. La grille des tarifs a été agrandi avec l'arrivée du Baby hand et pour formaliser la licence loisir. Après discussion du bureau, il est décidé que la licence du Baby-hand soit fixée à 50€. Quant à la licence loisir, celle-ci sera de 95€.

Concernant la fiche de renseignement, nous ajoutons une ligne « adresse mail » sur la partie du licencié car son absence avait apporté quelques confusions. En bas de la page, le licencié devra cocher la licence souhaitée. Il cochera s'il s'agit d'une création, d'un renouvellement ou d'une mutation. Ensuite, il cochera s'il prend une licence en tant que joueur, dirigeant ou arbitre. Enfin il finira par noter sa catégorie (jeunes, séniors féminins, séniors masculins samedi soir ou dimanche matin et loisirs) La page explicative des commissions a été supprimée car elle a été jugée inutile.

Pour le retour des licences, il est rappelé qu'il est préférable que le licencié remplisse lui-même sa licence sur Gesthand. Ensuite, il rendra son dossier complet à son représentant d'équipe. Pour les licences jeunes, Anne Sophie Beaunis sera la référente, ce qui signifie qu'en cas de question il faudra la contacter. Maxime Fontaine sera le référent pour les licences séniors. Les coordonnées seront envoyées par mail prochainement avec le dossier de licence. Il est rappelé qu'un dossier incomplet ne doit pas être accepté par le club et la licence ne doit pas être validée.

3. Licence Dirigeante

Maxime s'est aperçu qu'il y a aura entre dix et quinze licences qui pourraient être apparentées à une licence « dirigeant ». Si chaque licence est offerte comme c'est le cas aujourd'hui cela fera un manque financier important pour le club que l'on est. Il demande donc à revoir les conditions de gratuité. Il est décidé qu'une personne qui a une licence « dirigeant + joueur » devra payer sa licence. Une licence

« dirigeant » seule sera offerte (entraîneurs, officiels de table, etc...). Quant aux arbitres, dans la continuité de la saison précédente, sa licence lui sera offerte s'il a réalisé son quota de matchs. Les frais de formations seront aussi à la charge du club.

4. Point réunion Mr Leborgne et créneaux

Franck, Michel et Maxime ont rencontré M. Leborgne le 16 juin dernier. Suite à cette réunion, il nous accorde d'utiliser l'adresse de la Mairie de La Mailleraye comme siège social du club et les correspondances arriveraient directement chez Franck. A noter que depuis cette réunion, le comité a exprimé sa réticence à ce fonctionnement. Par conséquent, le siège du club est au domicile de Franck.

M. Leborgne nous a annoncé que le minibus est désormais géré par la ville et non plus par le club de football. Il nous sera toujours possible de le demander, les modalités des prêts et de réservation ne changent pas.

Le gymnase de Caudebec va être détruit dès cet été, le collège de Caudebec viendrait y faire ses cours d'EPS sans que cela ne gêne notre club. Le club basket sera aussi amené à faire un peu plus de match à la Mailleraye, cela sera vu lorsque les calendriers de matchs seront publiés.

Ensuite M. Leborgne nous a parlé de trois axes d'améliorations. Le premier concerne l'initiation handball du vendredi soir. Il regrette que le club et l'initiation ne se soient pas entendus pour rapprochement. Il attend de nous un rapprochement afin de travailler main dans la main.

Il nous demande de déplacer les buts de minihand qui sont actuellement stockés dans l'escalier menant à la chaufferie.

Enfin il regrette qu'il n'y ait pas plus de licencié du coin. On lui a rappelé que l'on avait fait de la publicité et plusieurs personnes nous ont contactés. Cependant les créneaux d'entraînement ayant lieu essentiellement au Trait, cela avait freiné les personnes. Cela signifie qu'avec des entraînements à La Mailleraye, on toucherait un public plus large.

A noter que ce sont ses trois axes d'améliorations qui expliquent en partie l'absence de subvention de la commune. L'autre raison vient du fait que l'entretien de la salle nécessite des frais et comme la commune ne nous demande aucun loyer cela revient une subvention indirectement.

Après avoir fait un point sur les équipes et les événements de la saison prochaine, nous lui avons reparlé de l'ouverture de la section minihand avec un créneau souhaité de 11h à 12h. Les créneaux seront travaillés et annoncés à la réunion prévue à cet effet.

Nous avons demandé s'il était possible de mettre des panneaux publicitaires de nos sponsors en permanence à la salle, ce qui a été accepté par M. Leborgne.

Concernant la réunion pour les créneaux de la salle de sport, elle a eu lieu le lundi 26 juin. Franck, Maxime accompagnés de Quentin étaient présents. Un tour de table des différentes associations a été fait pour remonter les points positifs et négatifs. De manière générale, la salle fait l'unanimité mais quelques points négatifs sont ressortis notamment la fuite d'eau quand il pleut au milieu du terrain.

M. Leborgne nous a informés des chantiers à terminer. Concernant, la fuite sur le terrain, le couvreur responsable des travaux du toit a été prévenu par lettre recommandée et il devrait intervenir cet été. Pour la fuite au niveau de l'auvent, ce sera aussi réparé pendant les vacances. Pour l'auvent qui a été mal couvert, le dossier est parti au tribunal car il n'y a eu d'entente entre l'entreprise qui a réalisé les travaux et la commune. Par conséquent, le chantier n'est pas prêt d'être résolu. Il a rappelé que le problème de

chauffage est normalement résolu et la température du gymnase n'excédera pas 16°C.

Un planning des gardiens avec leur numéro de téléphone sera affiché sur la porte du gymnase afin de savoir lequel contacter en cas d'absence.

Quelques règles ont été rappelées aux associations comme de prévenir les gardiens en cas d'absence ou d'un créneau inutilisé. Les gardiens ne sont pas présents pour garder les enfants, les parents ou l'association doivent le faire eux-mêmes. Aucune activité ne doit se faire sans la présence des gardiens, l'installation et le démontage du matériel doit se faire pendant le créneau prévu. Enfin le dernier point abordé sur le règlement intérieur concerne les déchets, il est rappelé qu'il faut trier les déchets et une nouvelle poubelle va être installée dans le hall.

Concernant le planning et les créneaux aucun changement particulier n'est à noter que ce soit pour les entraînements ou les matchs.

5. Baby-hand

Concernant le baby-hand, le créneau demandé (11h-12) est au milieu du créneau de tennis (10h-13h). La commune n'a pas tranché et a demandé aux deux associations de voir ensemble. Le tennis ne souhaite pas scinder son créneau en deux et nous propose de faire le baby hand avant (9h-10h) ou après 13h. Sachant que le début d'après midi doit permettre aux enfants de faire la sieste, il nous reste qu'en début de matinée. Nous avons demandé s'ils pouvaient décaler leur créneau à 10h30 mais ils sont aussi restés fermés. Par conséquent, les animateurs du baby-hand vont se réunir pour savoir s'il est possible de faire l'activité à partir de 9h. Vincent précise qu'une séance de babyhand dure à peine 45min mais cela sera adapté aux jeunes selon leur état de fatigue.

Comme il a été dit précédemment, la licence est fixée à 50€. Vincent rappelle qu'il faut du matériel pour le babyhand et que l'on attirera aussi du monde avec ça. Maxime propose d'utiliser une partie du montant de 300€ attribué par le comité pour payer le matériel. Cela sera analysé en fonction des besoins.

6. Les équipes séniors et leurs recrutements

Maxime a reçu les engagements pour les championnats et les coupes départementales. Les engagements doivent être renvoyés début août mais étant en vacances d'ici là, il doit les faire au mois de juillet. Le bureau souhaite que les séniors masculins et féminins jouent à domicile les mêmes weekends. Cela est possible, il faudra le préciser dans l'engagement, ce que Maxime fera.

Les équipes séniors ont déjà été engagées en coupe de Normandie en accord avec les entraîneurs. Ils ont aussi donné leur accord pour les coupes 76. A noter que les frais d'engagement de coupe ont un coût de 40€ par engagement.

Concernant l'engagement des équipes jeunes, cela sera fait fin août. Pour le championnat de -11, il faut indiquer s'il s'agit d'une équipe confirmée ou débutante.

Pour le recrutement, trois affiches de recrutement ont été faites. La première est globale pour tout le club, la seconde axée uniquement sur les séniors féminines qui montent en pré-région et la troisième basée sur la création de l'équipe séniors masculines samedi soir.

Charles n'a pas de nouvelles joueuses pour l'instant à l'exception d'une personne qui est venue à la journée découverte. Charles a demandé au bureau si celui-ci met une limite de recrutement notamment pour les mutations. Pour le développement du club, il ne faut pas refuser les mutations. Michel propose de demander une caution du montant de la mutation au joueur muté, la caution lui sera rendue si la personne

a été régulièrement présente pendant la saison. Le quota est fixé à 50% des matchs mais chaque caution sera étudiée au cas par cas par le bureau. Quant au recrutement des séniors masculins, Cédric a quelques noms mais souhaite privilégier les joueurs du dimanche matin qui voudraient monter en samedi soir.

Maxime rappelle que l'on s'était fixé un seuil de 15 joueurs par équipe avant de l'engager en championnat. A l'heure actuelle aucune des trois équipes n'atteint ce seuil. Maxime demande si on les engage quand même ou si on attend septembre pour connaître l'effectif. Le bureau va y réfléchir dans les prochains jours.

7. Organisation des commissions

Franck expose son projet de commissions. Il y aurait 3 commissions et un conseil d'administration. Pour le conseil d'administration, l'idée est de faire intégrer des personnes qui donnent de leur temps au club, qui ont souhaité se présenter aux élections du bureau mais ce sont ravisés suite au nombre de candidats déjà important. Les membres du bureau ont questionné Franck sur le rôle de ces personnes. Ces personnes seraient un soutien supplémentaire du bureau au cas où l'un des membres serait déjà pris par autre chose. Elles ne feront pas partie du bureau, n'assisteront pas aux réunions du bureau sauf convocation sur un sujet qui les concerne. Après discussion du bureau, il apparaît plus judicieux d'intégrer ces personnes aux différentes commissions.

Concernant les commissions, elles seront au nombre de trois : Communication & Événementiel ; Arbitrage et Sponsoring. Elle s'organiseront de la manière suivante, seul un membre du bureau dirigera une commission, ce qui permettra de faire plus facilement le lien entre le bureau et la commission. Chaque membre de l'association peut ensuite intégrer une commission afin d'aider bénévolement le club. La commission communication & Sponsoring devrait être dirigée par Franck (NB : depuis la réunion, Anne-Sophie a été désignée responsable de la commission). L'objectif de cette commission est de promouvoir le club pour le recrutement ou les événements et d'organiser les manifestations.

La commission arbitrage a pour objectif de développer les arbitres au sein du club. Un projet de développement doit être mis en place pour intégrer les plus jeunes. Elle sera dirigée par Maxime, seul arbitre officiel du club.

Pour ce qui est de la commission Sponsoring, elle sera dirigée par Michel en tant que Trésorier. L'objectif est de rassembler le plus de sponsor possible pour pérenniser financièrement le club afin de le développer par la suite.

8. Projet « Vide Grenier »

L'idée est venue d'une maman (Delphine Luce) de deux jeunes licenciés du club et qui s'implique régulièrement et bénévolement aux différentes manifestations du club. L'un de ses proches, un jeune homme d'une trentaine d'année, a eu un grave accident et se retrouve paralysé. Ils ont créé une association pour recueillir des fonds afin d'acheter tout le matériel médical nécessaire à la vie de ce proche. Cette association a une durée d'existence limitée et elle prend fin au mois de novembre. Elle a donc sollicité notre aide pour organiser une manifestation dont le bénéfice pourrait être reversé à cette association.

Le vide-grenier aurait lieu le dimanche 24 septembre à la salle Guy de Maupassant au Trait. Le club organisera le vide-grenier mais l'association viendrait nous donner un coup de main. Des permanences sont prévues cet été et Delphine y sera présente à chaque fois. L'inscription est ouverte à tout public, il y aura un formulaire à remplir. Le nombre est limité à 50 exposants et le prix devrait être de 4€ la table soit environ 2€ le mètre. Il y aura un stand pour la buvette et la restauration. Les ventes permettront de rembourser les achats et ensuite le bénéfice ira à l'association. Un règlement intérieur a été écrit, les exposants, les visiteurs et les bénévoles devront le respecter. Une boîte à dons sera mise en place en sortie de la salle ainsi les exposants et les visiteurs pourront effectuer un don s'il le souhaite.

Le club se réserve le droit d'annuler la manifestation selon certains cas. Vincent propose au bureau de contacter la mairie du Trait pour passer l'annonce sur le panneau lumineux devant La Poste. Le projet est soumis au vote du bureau, celui est validé à l'unanimité.

9. Les actions commerciales de la prochaine saison

Michel propose de refaire une vente de calendriers car malgré les réticences cela permet de récupérer autour de 1000€ à chaque opération. En marge des calendriers, Michel propose également une opération tombola dans la continuité du projet débuté la saison dernière.

Franck propose un repas « moules-frites », l'idée est d'ouvrir le repas au grand public. Cette opération peut avoir un coût d'organisation peut élever mais les recettes pourraient être importantes.

Franck pense que les recettes du tournoi -13 / minihand reviendront au club cette saison. Il n'y aura pas de tournoi de Bréhal ou de Granville à la fin de la saison.

Franck demande l'autorisation au club d'utiliser le reste du budget Granville pour acheter un pack d'entraînement au -17 la saison prochaine afin qu'ils affichent toujours les couleurs du club même à Déville pendant les entraînements ou l'échauffement d'avant match. Cela correspond à un achat de 9 packs et d'après les estimations, il y aurait tout de même encore de l'argent qui reviendrait au club. En tant que Trésorier, Michel valide l'idée de Franck. Le bureau la valide à la l'unanimité

Maxime rappelle qu'il faut fixer à l'avance les dates de chaque opération afin de pouvoir les organiser à l'avance, ce qui garantira un succès plus important. Pour les calendriers, un point sera fait auprès des équipes courant septembre. Le club essaiera de les distribuer dès début novembre et laissera la vente se faire jusqu'à fin 2017.

10. Développement de l'arbitrage

Comme dit précédemment, Maxime en tant que seul arbitre officiel es responsable que la commission d'arbitrage. L'arbitrage est un problème récurrent du club car tous les ans depuis une dizaine d'année nous subissons des amendes financières et sportives pour un manque d'arbitre.

Maxime précise que la commission technique d'arbitre travaille avec la CMCD pour obliger les clubs à encadrer plus encore l'arbitrage avec la formation de jeunes arbitres, d'animateur d'arbitre, d'une école d'arbitrage, etc. Pour les clubs départementaux, ce système ne devrait pas être mis en place avant 2 ou 3 ans mais il propose de s'en occuper dès maintenant.

Maxime propose que la commission développe l'arbitrage au sein des catégories jeunes. Pour cela il faut les accompagner aux entraînements et leur permettre d'arbitrer pendant leurs séances. Ensuite, en fonction de leur volonté et de leur aptitude, quelques jeunes viendront arbitrer le samedi les catégories jeunes en compagnie d'un membre de la commission. Cette méthode est déjà appliquée dans différents clubs et a semblé porter ses fruits. Pour encadrer les jeunes, il est aussi important d'avoir des adultes arbitres ou connaissant les règles afin d'optimiser l'efficacité des suivis. Enfin, Maxime propose de récompenser les jeunes qui ont joué le jeu, cette récompense sera donnée une fois la saison terminée.

Franck annonce que Quentin ne jouera pas en région avec Déville, il fera partie de l'entente départementale. Ainsi, il sera un Jeune Arbitre comptant pour notre club.

Cédric propose aussi que lors d'opposition dans les entraînements séniors, ceux-ci aussi arbitrent. Ce qui permettrait acquérir les règles ou de se mettre à la place de l'arbitre.

Le sujet sera relancé en début de saison pour lancer ou non le projet.

11. Statut Président d'honneur

Maxime demande si le statut de Président d'Honneur est maintenu à Michel vu qu'il a réintégré le bureau.

Le bureau décide de laisser à Michel le statut de Président d'Honneur à la majorité, un seul votant s'est abstenu.

12. Questions diverses

- Qui récupère les comptes de l'apéro du dimanche matin ? Car Vincent ne préfère pas garder la cagnotte chez lui pendant les vacances.

Michel récupère la cagnotte et reverra l'équipe du dimanche matin en début de saison pour l'organisation.

- Y aura-t-il une date limite d'inscription pour le baby hand ?

Comme pour toutes les catégories, il n'y a pas de dates limites. Tout le monde pourra s'inscrire au cours de l'année scolaire.

Fin de la réunion à 20h45

Le Président,
Franck DROS

Le Secrétaire,
Maxime FONTAINE